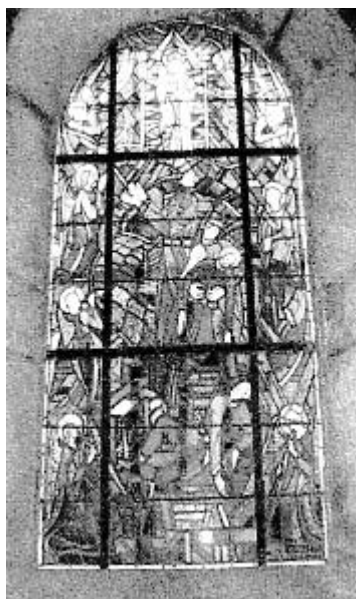


# Courrier des lecteurs :

## Le général Vergé par Michel POIRSON



L'église Notre Dame d'Ecrouves possède de magnifiques vitraux dont un dédié à la mémoire du général Vergé.

Charles Nicolas Vergé, comte du Taillis de Bûrglin, est né à Toul le 7 décembre 1809. On le trouve sur l'annuaire de l'état major comme sous-officier le jour même de son entrée en service, le 4 janvier 1831. Le 8 février 1834, il est sous-lieutenant, lieutenant le 28 septembre 1835, capitaine le 10 juillet 1838, chef de bataillon le 5 juin 1847. Cet avancement anormal, est dû aux guerres d'Afrique.

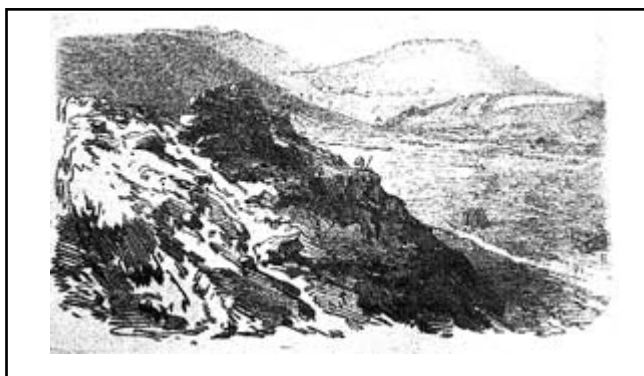
Le général Vergé est lieutenant-colonel en 1848, colonel en 1851, général de brigade en 1853, et général de division en 1861. La guerre de 1870 le trouvera investi de ce grade ; il prit alors le commandement de la 1<sup>ère</sup> division du 7<sup>e</sup> corps d'armée (Frossard).

Le général Vergé prit part aux batailles de Removille et de Saint-Privat où sa division eut un rôle brillant. Après avoir participé à la bataille de Noisseville, il fut fait prisonnier avec l'armée de Metz. Après la guerre, il vint prendre, à Paris, le commandement d'une division de l'armée à Versailles. Il commandait la 12<sup>e</sup> division du 6<sup>e</sup> corps d'armée quand il fut atteint par la limite d'âge.

Le général Vergé était grand-croix de la Légion d'Honneur depuis le 19 juin 1871. Il décède le 30 juin 1893 à Versailles ; ses obsèques ont été célébrées à Fontainebleau.

### LE GÉNÉRAL À LA CAMPAGNE DE CRIMÉE.

Un des généraux de l'armée d'Orient, voulant bien se rappeler des relations forgées en Afrique lorsqu'il était capitaine, adresse une lettre qui touchera profondément les cœurs des catholiques. À l'exemple des anciens preux, à l'exemple des humbles fidèles de nos jours, après s'être recommandé à la sainte Vierge dans le péril, se hâtant de recommander leur reconnaissance, ce vaillant général s'acquitte d'un vœu qu'il a fait avant de marcher à l'assaut du Mamelon Vert. C'est avec un vif sentiment de bonheur et de respect que nous publions cet acte de foi éclatant. La foi catholique, dans notre admirable armée, est héroïque comme persévérance, comme l'humanité, comme tout le reste.



*Les soldats de la France donnent au monde le plus noble spectacle qu'il ait vu depuis bien des siècles.*

*Ils bravent le respect humain comme tout autre ennemi, ils ne craignent pas d'être ouvertement de la religion de leurs épouses et de leurs mères, de la religion des sœurs de la Charité.*

*Là est la meilleure espérance de l'avenir.*

*Quand les hommes qui prennent des redoutes oseront faire le signe de croix, l'impiété verra baisser son redoutable crédit.*

*Nécessairement, elle insultera moins à des croyances qui sont une partie de la force de ces grands cœurs, éternel orgueil de la patrie; et, d'un côté, un général victorieux, à genoux sur le champ de bataille, paraîtra toujours plus respectable et sera toujours placé dans l'opinion, infiniment plus haut que le stérile troupeau des esprits forts.*

L'auteur de ce passage est probablement son ami  
Veillot au vu de ce qui suit :

*Au camp de Trakir, sur la Tcernaia, près de  
Sébastopol, le 23 mai 1855.*

*Mon Cher Veillot,*

*Vous allez être bien surpris de recevoir une lettre de  
moi, et bien plus encore quand vous aurez pris connaissance  
de son contenu.*

*Je ne puis entrer dans beaucoup de détails sur ce  
que j'ai à vous dire; c'est un vœu que j'accomplis  
aujourd'hui; je vous laisse le soin de deviner ce que le man-  
que de temps me force d'omettre.*

*Je recevais ici, l'hiver dernier, un journal  
d'Orléans, dans lequel j'ai lu avec beaucoup d'intérêt le  
compte rendu des fêtes de l'Immaculée Conception qui ont  
lieu à Rome à cette époque.*

*J'ai même conservé les numéros du journal où se  
trouvent les lettres qui donnent tous les détails de cette  
imposante solennité et je les ai relus fréquemment, sans trop  
savoir pourquoi, je l'avoue.*

*Le 7 de ce mois, j'attendais, vers six heures du soir,  
dans le ravin de Karabelaiâ, l'ordre de monter, avec ma bri-  
gade, à l'assaut du Mamelon Vert, quand le courrier de  
France me fut apporté. Le passage suivant, que je trouvai  
dans une des lettres de Mme Vergé, attira singulièrement  
mon attention : " Toul le 23 mai 1855. Voulez-vous me pro-  
mettre de faire un vœu à la Sainte Vierge, pour qu'elle conti-  
nue à vous couvrir de son égide et vous rendre à toute notre  
affection ? "*

*Je fis vœu, immédiatement, de reconnaître haute-  
ment le dogme de l'Immaculée Conception si je revenais sain  
et sauf de la bataille qui allait s'engager.*

*Au même instant, j'entendis la fusillade se rappro-  
cher et je reçus l'ordre de repousser les Russes qui avan-  
çaient sur nos parallèles. Je pris le pas de course, l'ennemi  
fut refoulé, le Mamelon Vert repris, trente-deux bouches à  
feu restèrent en notre pouvoir et, pendant trente-six heures  
que je suis resté dans cette redoute ennemie, sous une pluie  
d'obus, de boulets, de bombes et de mitraille, qui a décimé  
officiers et soldats, je n'ai pas reçu la moindre blessure.*

*J'accomplis donc mon vœu, en vous envoyant le  
sonnet à la Vierge, que vous trouverez ci-contre.*

*Votre ancien et dévoué camarade.*

*Général Ch. Vergé, 2<sup>e</sup> division, 2<sup>e</sup> corps.*

#### SONNET À LA SAINTE VIERGE

Sainte mère de Dieu, que je n'ai vainement  
Jamais dans le péril à mon aide appelée,  
Ma confiance en toi ne peut être jamais égalée  
Que par ma gratitude et mon amour ardent.  
J'ai hâte d'accomplir le vœu qu'en t'implorant  
J'ai fait, lorsque j'allais courir dans la mêlée :

De ta conception divine, immaculée  
Je confesse le dogme avec cœur fervent.  
Oui, c'est bien toi qui m'as guidé dans la bataille  
Qui des globes de feu, du plomb, de la mitraille.  
As préservé mon front d'où l'effroi fut banni.  
Et je te dois de plus une illustre victoire,  
Mais à toi seule aussi j'en rapporte la gloire ;  
Sainte Mère de Dieu, que ton nom soit béni!

Général Ch. Vergé

Ces documents nous prouvent qu'il ne s'agit pas  
d'une légende. De plus nous avons découvert ceci dans les  
**archives paroissiales à la référence A.M. 1934 :**

*En 1855, le 7 juin, pendant la guerre de Crimée, le  
général Vergé, de Toul, attribue sa protection à Notre-Dame  
d'Ecrouves et, le 21 suivant, au camp de Trakir, lui compose  
un sonnet de reconnaissance renfermé dans un cœur doré  
suspendu par un collier de perles au cou de la statue.*

Nous avons relu **l'Écho Toulinois du vendredi 14  
juillet 1893**

*Nous sommes heureux de pouvoir reproduire et  
faire connaître à nos concitoyens le fidèle compte-rendu des  
obsèques du général de division Vergé et le discours pro-  
noncé sur sa tombe par Léon Roches. Nous y joignons ses  
états de service qui prouvent quel a été l'éclat de la carrière  
militaire de cet officier si distingué.*

*Il est né dans nos murs, il a été l'un des élèves  
acclamés de notre collège et il est un des hommes dont la  
vieille cité leuquoise peut et doit être fière à juste titre.*

*Les funérailles du général de division comte Vergé  
du Taillis Bürglin ont été célébrées le lundi 3 juillet, à  
Versailles, dans l'église Saint-Louis, au milieu d'une assis-  
tance très nombreuse et profondément émue. Tous avaient  
un sentiment d'admiration et de vénération pour l'homme  
d'élite qui fut le modèle de patriotisme, de désintéressement  
et de toutes les vertus militaires.*

*Sans peur et sans reproche, il donna dans sa longue  
carrière les plus nobles exemples de l'armée. Ses dernières  
années se passèrent dans une retraite glorieusement  
acquise, au milieu des joies de sa famille et de la haute  
estime de ses concitoyens. On peut lui appliquer ce vers  
célèbre : " Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour ".*

*Plusieurs discours ont été prononcés sous le porche  
de l'église Saint-Louis, à la fin des obsèques du général si  
regretté, si honoré. Le général Chanteclair, entre autres, a  
rappelé, dans un discours fort éloquent, les glorieux servi-  
ces du général et la généreuse initiative qu'il a prise pour la  
fondation, à Versailles, de la Société Fraternelle Militaire  
des anciens officiers de terre et de mer.*

*En dernier lieu, son vieil ami et compagnon d'ar-  
mée, celui qui, depuis 1832, le suivait dans toutes les phases  
de sa glorieuse carrière, l'ancien interprète général de  
l'armée d'Afrique, l'ancien ministre de France au Japon, a*

*prononcé quelques paroles qui ont fait couler bien des larmes.*

Voici ces belles paroles qui viennent et vont au cœur :  
"Mon cher Vergé, il appartenait à tes compagnons d'armée de rappeler les faits glorieux de ta carrière militaire, je viens simplement moi, ton plus ancien camarade d'Afrique, où nous attirait, il y a plus de soixante ans, de communes aspirations, dire un dernier adieu à l'ami qui, pendant notre longue existence et à travers toutes les péripéties de nos situations respectives, n'a cessé de me donner des preuves touchantes de ton affection et a toujours été pour moi l'exemple de l'absolue fidélité au devoir et à l'honneur".

"Adieu mon cher camarade, à bientôt notre réunion suprême et, jusque là tu le sais bien, ton vieil ami entourera de sa tendre sollicitude, les êtres chéris qui te pleurent".

Monsieur Léon Roche, comme le général Vergé du Taillis, est dans sa 84<sup>e</sup> année et la vie de ces deux hommes a été consacrée tout entière à la France. La foule s'est inclinée respectivement devant l'ami qui, mieux que personne, avait connu le général et qui vénérât un homme si ému et si mérité.

On se rappelait en partant des campagnes du défunt, ses exploits en Algérie, en Crimée, en Italie, dans la guerre de 1870, sa haute science militaire, son impassible drapeau.

On ne saurait trop créditer sur de pareilles carrières. Elles sont le meilleur des enseignements.

Nous empruntons au "**Petit Versaillais**" l'énumération suivante, des états de service du Général Vergé :

Entré au service le 30 décembre 1830 et immédiatement dirigé sur l'Algérie, le jeune Vergé entra comme sergent-major au 1<sup>er</sup> bataillon de zouaves indigènes, en mai 1831.

Il s'était appliqué à l'étude de la langue des Maures, des usages des Arabes, et se trouva tout désigné pour faire partie du personnel du premier bureau arabe organisé par le capitaine d'état-major Pelissier. Il recevait le brevet de sous-lieutenant à la légion étrangère le 8 février 1834 et, le 29 juin 1835, passait, avec son grade, aux spahis réguliers d'Alger. Lieutenant le 28 septembre 1835, capitaine le 10 juillet 1838.

Du 20 novembre 1839 au 5 juin 1842, époque à laquelle il est nommé chef de bataillon au 1<sup>er</sup> bataillon de tirailleurs indigènes, Vergé sert au 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique, qui a été formé avec les chasseurs algériens du commandant Youssouf.

En 1848, on le retrouve lieutenant-colonel au 36<sup>e</sup> puis au 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère. Et enfin, le 28 septembre 1851, il prend le commandement du 27<sup>e</sup> régiment d'infanterie ; il quitte alors l'Algérie, après y être resté sans

interruption du 1<sup>er</sup> janvier 1831 au mois de février 1852, vingt deux années !

À la tête de ce régiment, il s'embarque pour la Crimée en 1854, et assiste aux batailles de l'Alma et d'Ikermann.

Le 10 janvier 1855, il est général de brigade, et commande, après la prise de Sébastopol, par intérim, la 2<sup>e</sup> division du 20<sup>e</sup> corps.

Il prend part à la guerre d'Italie et, au retour, le 7 mars 1861, est nommé général de division.

Après l'armée du Rhin en 1870, avec la division du 2<sup>e</sup> corps (Frossard), il résiste, avec la division Lavaux, à l'attaque des Prussiens devant Forbach. À la bataille de Resonville et Saint-Privat, sa division forme la gauche de l'armée française et ne perd pas un pouce de terrain.

Fait prisonnier avec l'armée de Metz, le général Vergé revient un des premiers et prend une part active à la répression de la Commune. La limite d'âge le trouve à la tête de la division de Reims. Il prend sa retraite à Versailles où, depuis 1868, il y a déjà fait ses pénates.

### Citations

Comme sous-lieutenant à la légion étrangère. Employé aux affaires arabes, est cité pour la première fois à l'Ordre de l'Armée à la suite du combat de Douéra du 30 novembre 1834, où il a eu son cheval tué sous lui. Quinze fois encore il obtient la même récompense.

En 1841, à la suite du combat autour de Milianah  
En 1852, dans l'Ouaran Cenis.

En 1854, chef de Bataillon aux tirailleurs algériens, à la suite du combat de Touagha, d'Ouareg Eddin en Kabylie sous les ordres du général Bugeaud.

Enfin, en 1855, le 7 juin, à la prise du Mamelon Vert, sous les murs de Sébastopol puis, plus tard en 1870, à l'armée du Rhin et, en 1871, au siège de Paris, après la Commune.

### Décorations

Chevalier de la Légion d'Honneur n'étant alors que lieutenant aux spahis réguliers, le 30 mai 1837.

Officier le 30 juin 1844, à la suite de l'expédition de Kabylie, où il avait été cité deux fois à l'Ordre de l'Armée et où il commandait le bataillon de tirailleurs algériens.

Commandeur le 9 avril 1854.

Grand officier le 31 octobre 1864.

Décoré de la 3<sup>e</sup> classe de l'ordre de Medjidié, en novembre 1855.

Chevalier compagnon de l'ordre du Bain d'Angleterre, avril 1856

Décoré de la médaille de la valeur militaire de Sardaigne, 15 janvier 1857